## Charte de l'AS ISAE-SUPAERO

## Je m'engage à:

- Payer 40€ de cotisation si je désire m'inscrire à l'AS ou bien 60€ si je souhaite, en plus de cotiser à l'AS, utiliser la salle de musculation.
- Avoir mon autocollant AS ISAE-SUPAERO avec moi lors de mes pratiques sportives.
- Anticiper mes démarches vis-à-vis de l'AS (remboursement, inscription voiture).
- Respecter la règle du cumul des sports, rappelée ci-dessous :

Nombre d'activés autorisées dans ces deux listes		
Types de sport	Sport cher	Sport moyen-cher
1er option	1	1
2ème option	0	2

- Respecter la règle du remboursement, les délais de remboursement (1 mois), mes plafonds de remboursement.
- Avoir une attitude responsable avec les clubs extérieurs avec lesquels l'AS ISAE-SUPAERO a signé une convention.
- Avoir lu et pris connaissance du règlement de l'AS ISAE-SUPAERO, disponible en libre accès sur son site internet.

## SUPAERO

Pour plus d'informations concernant l'AS, consulter le site : https://www.as-isae.fr/